



Information pour l'attestation préfectorale

Par **ALKURDI**, le **05/02/2019** à **12:53**

BONJOUR... je suis un doctorant libyen, j'ai un carte de séjour étudiant, je suis arrivé en France en décembre 2014, et ma femme a une carte de séjour visiteur depuis notre arrivage en franc, ma fille est née en Libye . elle bénéficie pas l'allocation familiale ; la caf de nord ont demander le certificat médicale pour compléter sa dossier , mais l'offi ont dit qu'elle n'a pas le droit (mineur étranger)...; est ce qu'on peut demander l'attestation préfectorale , ou on a pas le droit aussi ???rnrrnbien cordialement

Par **citoyenalpha**, le **11/02/2019** à **11:08**

BonjourrrnVotre fille est elle entrée en France en même temps que vous ou est elle rentré avec sa mère sous le couvert d'un visa visiteur? rnrnDans l'attente de votre réponse